

# LE TACOT

www.thouryferrottes.fr

Facebook Thoury Ferrottes officiel



Novembre 2025



## HALLOWEEN : Un succès fou !

page 22 - 23



page 18 - 19



page 20 - 21

Fête de la bière

Fête de la pomme

En direct de la mairie	p. 2 - 7
Ça vous concerne	p. 8 - 14
Ça se passe ici	p. 15 - 25
Culture	p. 25 - 27
Environnement	p. 28
Infos pratiques	p. 29
Nos entreprises	p. 30 - 31
Agenda	p. 32

## L'ÉDITO DU MAIRE /



Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'année 2025 touche à sa fin, c'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous pour vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, de très belles fêtes de fin d'année. Que cette période soit placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité et de la paix.

Cette fin d'année est aussi l'occasion de revenir sur les travaux réalisés tout au long de l'année. Nous avons mené des actions importantes pour améliorer la qualité de vie et la sécurité dans notre commune, notamment sur les voiries. Parmi les projets majeurs, je tiens à souligner la réfection totale de la chaussée du **chemin des Meuniers**, de la **rue de Bichereau**, et de la **rue de Thoury**, jusqu'au lavoir de Bichereau mandatés et financés par la Communauté de Communes du Pays de Montereau. Nous continuerons à œuvrer pour une commune toujours plus agréable à vivre, et ces investissements seront un gage de durabilité pour nos infrastructures.

Ce bulletin est particulier, car il marque la fin d'une période. En raison des élections municipales prévues pour mars 2026, c'est le dernier bulletin municipal avant le début de la campagne électorale. Cette échéance sera un moment clé pour notre village et pour toutes les équipes qui auront à cœur de poursuivre l'engagement au service de notre commune.

D'ici là, profitons des fêtes de fin d'année pour nous retrouver, échanger, et préparer ensemble l'avenir de notre belle commune.

Je vous souhaite à toutes et tous un merveilleux Noël et une nouvelle année remplie de bonheur, de santé et de réussites.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. P. [Signature]".

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

Place de la Mairie  
77940 THOURY-FERROTTE

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025**

Le 25 juin 2025 à 20 heures 30 en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 19 juin 2025.

Étaient présents : Djamil AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Alain BARTHOUX, Célia BUIRE, Denis CHOLLET, Elise GISLARD, Pascal MARTINEZ, Jean-Claude MONTAILLER, Joël PAUPARDIN, Laëtitia PIRES, Yves ROY, José TOMAS

Avaient donné pouvoir : Hélène DEGRESSAT à Alain BARTHOUX, Johan FREMY à Yves ROY

Etait absent : Benoît SAVARY

Secrétaire de séance : Joël PAUPARDIN

---oOo---

**Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour de la séance :**

- Le point n°5 : Rachat par TOTEM France SAS de l'équipement technique (relais) sur la parcelle ZL 2

**Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent conseil municipal qui s'est tenu le 14 avril 2025.**

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

**Le conseil municipal**, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

**Approuve** le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2025.

Monsieur Joël PAUPARDIN est désigné secrétaire de séance.

---oOo---

**1. COMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT : DEFINITION D'UN ACCORD LOCAL POUR LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-6-1 ;

Vu la délibération n°2025/04/01 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau, portant composition de l'organe délibérant à compter de 2026 ;

Monsieur le Maire expose,

Le Maire rappelle au conseil municipal que la composition de la Communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Ainsi, la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux :

- selon un accord local permettant de répartir un nombre total de sièges qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribués en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L. 5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément au IV du même article, mais dont la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :
  - être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune,
  - chaque commune devra disposer d'au moins un siège,
  - aucune commune ne pourra disposer de plus la moitié des sièges,
  - la part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarte de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres,

Afin de conclure un tel accord local, les communes membres de la communauté doivent approuver une composition du conseil communautaire de la communauté respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. De telles délibérations devront être adoptées au plus tard le 31 août 2025 par la majorité des deux tiers au moins des

Département de Seine et Marne



Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

Place de la Mairie  
77940 THOURY-FERROTTE

conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale de la communauté ou l'inverse, cette majorité devant nécessairement comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres de la communauté.

- à défaut d'un tel accord constaté par le Préfet au 31 août 2025, selon la procédure légale [*droit commun*], le Préfet fixera à 56 sièges [*droit commun*], le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, qu'il répartira conformément aux dispositions des II, III, IV et V de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Au plus tard au 31 octobre 2025, par arrêté préfectoral, le Préfet fixera la composition du conseil communautaire de la communauté, conformément à l'accord local qui sera conclu, ou, à défaut, conformément à la procédure légale.

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la communauté un accord local, fixant à 62 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, réparti, conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante :

Proposition de répartition des sièges :

Communes	Population au dernier recensement	Répartition de droit commun 2026-2030	Composition 2020-2026	Entente locale à la majorité qualifiée 2026-2032
Montereau Fault Yonne	21 840	26	21	26
Varennes sur Seine	3 724	4	4	5
La Grande Paroisse	2 899	3	4	4
Saint Germain Laval	2 887	3	4	4
Cannes Ecluse	2 742	3	4	4
Marolles sur Seine	1 793	2	2	2
Voulx	1 622	1	2	2
Salins	1 171	1	2	2
Esmans	904	1	1	1
Misy sur Yonne	857	1	2	1
La Brosse Montceaux	736	1	1	1
Thoury Ferrottes	653	1	1	1
Noisy Rudignon	592	1	1	1
Blennes	546	1	1	1
Chevry en Sereine	504	1	1	1
Forges	432	1	1	1
Laval en Brie	394	1	1	1
Courcelles en Bassée	214	1	1	1
Montmachoux	228	1	1	1
Diant	196	1	1	1
Barbey	151	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>45 085</b>	<b>56</b>	<b>57</b>	<b>62</b>

Département de Seine et Marne



Arrondissement de Provins

## MAIRIE DE THOURY-FERROTTE

Place de la Mairie  
77940 THOURY-FERROTTE

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, fixer, en application du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

**Le conseil municipal décide, à l'unanimité :**

- de prendre acte de la proposition de la répartition des sièges du conseil communautaire selon l'entente locale exposée ci-dessus, pour le mandat 2026-2032 et d'y émettre un avis favorable ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### 2. MODIFICATION DU PERIMETRE DU SDESM (SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE) PAR ADHESION DE LA COMMUNE DE SAVIGNY-LE-TEMPLE ET QUINCY-VOISINS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne ;

Vu la délibération n°2025-07 du comité syndical du SDESM du 05 mars 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Savigny-le-Temple ;

Vu la délibération n°2025-51 du comité syndical du SDESM du 09 avril 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Quincy-Voisins ;

Considérant que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins.

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine et Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

### 3. MISE EN PLACE D'UNE MUTUALISATION DE L'AGENT DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU (CCPM) ET LA COMMUNE DE THOURY-FERROTTE

Vu le Règlement de l'UE 2016/679 du 2 avril 2016, entrant en application le 25 mai 2018, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5214-16-1,

Vu l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 Aout 2015 portant nouvelle organisation territorial de la république,

Vu le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Pays de Montereau adopté par son conseil communautaire le 13 décembre 2021,

Vu la délibération n° 2024/02/07 du conseil communautaire en date du 26 février 2024 approuvant la mutualisation de l'agent délégué à la protection des données,

Monsieur le Maire expose :

Le règlement relatif à la protection des données personnelles est entré en application le 25 mai 2018.  
Les collectivités territoriales et leurs établissements sont également soumis à ces obligations.

La Communauté de Communes du Pays de Montereau a procédé à une nouvelle désignation de son Délégué à la Protection des Données (DPD) en désignant l'Assistant de Prévention Mutualisé, pour qui la fiche de poste a été adaptée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 afin d'y intégrer les nouvelles missions liées à l'application du RGPD.

Considérant que l'agent fait l'objet d'une mise à disposition auprès de notre commune, il est proposé de pouvoir

Département de Seine et Marne



Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

intégrer les nouvelles missions relatives à la mise en conformité du RGPD dans la convention nous liant à la CCPM par le biais d'un avenant, sachant que les conditions financières de cette convention restent inchangées.

Ainsi, notre commune pourra désigner l'agent Délégué à la Protection des Données et être en parfaite conformité avec la réglementation.

En conséquence il est proposé au conseil municipal :

- De désigner l'agent de prévention mutualisé de la CCPM comme agent Délégué à la Protection des Données pour notre commune et de lui confier les missions qui en découlent,
- D'acter le fait que les interventions de l'agent dans le cadre de la mise en conformité avec le RGPD se feront selon les conditions exposées ci-dessus,
- De valider l'avenant à la convention ci-joint à cet effet et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document à cet effet.

**4. MOTION CONTRE LE PROJET D'ENFOUSSEMENT DE CO<sup>2</sup> A GRANDPUITS**

Le conseil municipal de la commune de Thoury-Ferrottes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les technologies de captage et de stockage du CO<sup>2</sup> sont encore expérimentales et que leurs impacts à long terme ne sont pas suffisamment connus ;

Considérant que des études montrent que les risques environnementaux liés à l'enfouissement de CO<sup>2</sup> incluent la possibilité de fuites de CO<sup>2</sup>, qui pourraient contaminer les nappes phréatiques et affecter la qualité de l'eau potable ;

Considérant que des alternatives plus sûres et durables existent pour lutter contre le réchauffement climatique, telles que la réduction des émissions à la source et le développement des énergies renouvelables ;

Par cette motion, la commune de Thoury-Ferrottes demande :

1. L'arrêt immédiat du projet d'enfouissement de CO<sup>2</sup> à Grandpuits porté par la société C-QUESTRA
2. Le refus par le ministre de l'Economie et des Finances du permis d'exploration et de recherche déposé par la société C-QUESTRA

**5. RACHAT PAR TOTEM FRANCE SAS DE L'EQUIPEMENT TECHNIQUE (RELAIS) SUR LA PARCELLE ZL 2**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la convention entre la commune et Totem Orange arrive en fin d'échéance en 2029.

Le groupe TIP a voulu racheter le contrat mais s'est désisté.

En échangeant avec des Maires de la CCPM, il s'avère qu'une commune nous informe que Totem orange ne renouvellera pas les contrats qui arrivent à échéance.

Monsieur le Maire a donc appelé le responsable Totem Orange qui lui a confirmé ces informations et l'informe qu'ils préfèrent acheter la parcelle où se trouve la structure. Si la commune ne voulait pas, ils démantèlent l'antenne relais et chercheront un nouveau terrain privé pour installer une nouvelle structure.

Monsieur le Maire a reçu une proposition d'achat de 70 000 €uros pour + ou - 80 m<sup>2</sup>.

Il propose au conseil municipal de prendre une délibération pour vendre ce terrain et de passer au vote.

Les frais de géomètre ainsi que du notaire seront pris en charge par Totem Orange.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et tout acte en découlant.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Remerciements de l'association Chev'ânes de Trait du Bocage pour la subvention votée par le conseil municipal
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association « Les Petites Mains de Thoury » s'est réunie en assemblée générale extraordinaire pour dissoudre l'association.

Département de Seine et Marne



Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

- Monsieur le Maire était convié à la réunion de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Seine et Marne le jeudi 12 juin, à l'ordre du jour il y avait le projet d'aménagement d'une aire de jeux et reboisement dans le site classé de la « Vallée de l'Orvanne ».

- Remerciements de la commune de Diant pour le prêt des tables, bancs et barnums pour l'organisation de leur Fête Gauloise.

- Remerciements de l'association Amitiés Seine et Loing de Moret Sur Loing pour la mise à disposition de tables, bancs et barnums pour l'organisation d'une randonnée pique-nique sur la Place de la Mairie.

- Lors de la fête de la musique, un beau succès.

- Préparation de l'organisation du 13 et 14 juillet

Intervention des conseillers

Jean-Claude MONTAILLIER : suite à une réunion avec l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux), il en ressort que les riverains n'entretiennent pas suffisamment les berges.

Denis CHOLLET : suite à une réunion du développement territorial de la CCPM, mise en place de nouvelles installations : aire de camping-cars à Misy Sur Yonne, réouverture du camping le Marcassin, le cinéma itinérant se déplacera dans les communes de Chevry en Sereine et Cannes-Ecluse en septembre, ouvert à tous, agrandissement du parking de la gare de Montereau Fault Yonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 18

Le Maire  
Yves ROY

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yves Roy".

Le secrétaire  
Joël PAUPARDIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Joël Paupardin".

**Ouverture  
le 5 avril 2025**



**MAISON MEDICALE  
DE GARDE  
SUD 77**

**Les samedis  
de 12h00 à 20h00  
et les dimanches et jours feriés  
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00**



**A l'intérieur du service des  
urgences de l'Hôpital de Nemours**

**La maison médicale de garde (MMG) assure les  
consultations de médecine générale urgentes  
(ex. fièvre, douleur récente, vomissements...)**

**Sur rendez-vous via  
le 15 uniquement**



**Merci de vous munir de votre  
carte vitale à jour et/ou de votre  
attestation CMU, AME, ALD...**



## TRAVAUX / VOIRIE Informations



**Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025 :  
Soyez acteur de votre territoire avec "Signal ! Voirie"**



La Communauté de Communes du Pays de Montereau lance un nouveau service de signalement des anomalies sur la voirie via l'application mobile Panneau Pocket, **simple, gratuite et sans inscription**.

En quelques clics, vous pourrez signaler :

- nids-de-poule,
- panneaux endommagés
- avaloirs encombrés ou détériorés



**Mode d'emploi :**

1. Téléchargez l'appli Panneau Pocket ( simple, gratuite et sans inscription)
2. choisissez CC Pays de Montereau en favori puis cliquez dans l'onglet SIGNAL ! VOIRIE
3. Prenez une photo, ajoutez une description et localisez le problème
4. Le signalement est transmis aux services techniques de la Communauté de Communes
5. Vous êtes informé du traitement de votre demande



**Suivez l'actualité et les alertes  
de la Communauté de Communes Pays de  
Montereau avec l'application gratuite  
 PanneauPocket ou sur ordinateur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)**

Disponible gratuitement sur



## Une nouvelle MSP dans notre territoire.

Le mardi 23 septembre, à la délégation départementale de Seine et Marne de l'ARS, a eu lieu la labellisation d'une nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle, la MSP de l'Orvanne et du Lunain.



### Le territoire de la CPTS Sud 77 comprend désormais 7 MSP.

Cette MSP est dite multisites, et regroupe 20 professionnels de santé de Voulx, Thoury-Ferrottes et de Lorrez le Bocage.

Le territoire couvert est large, et comprend des communes de deux départements limitrophes, le Loiret et l'Yonne, avec des problématiques majeures d'accès aux soins, des communes toutes classées en ZIP ou en ZIP+.



Ces 20 professionnels ; 2 Médecins généralistes, 5 infirmier(e)s, 2 pharmaciennes, 7 kinésithérapeutes, 2 pédicures-podologues, une diététicienne-nutritionniste et un psychologue, se regroupent dans la volonté de répondre aux problématiques de cette zone rurale du département, et en particulier pour l'attractivité de ce territoire et pour les difficultés d'accès aux soins.

## Les axes prioritaires choisis dans le projet de santé découlent des problématiques des usagers :

- Le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et en situation de handicap
- La prévention et les dépistages des cancers (dépistages en dessous de la moyenne nationale)
- Les prises en soins pluriprofessionnelles des maladies chroniques.

Ce dernier axe sera valorisé par des actions d'Educations Thérapeutiques du Patient, quatre membres sont formés à l'ETP.

L'accent sera mis également sur l'accueil des étudiants en santé, pour accompagner et promouvoir cette dynamique.

La première action de santé publique a eu lieu le jeudi 23 octobre, sur le marché de Voulx, en partenariat avec le CH Sud77 dans le cadre d'Octobre rose.

L'équipe a bravé « Benjamin » pour aller à la rencontre de nos patientes, et animer un stand sur l'apprentissage de l'auto-palpation mammaire; près de cinquante femmes sensibilisées, dont des rendez-vous pris pour des mammographies non réalisées, une réussite à l'image de cette première mobilisation!



Si vous souhaitez joindre l'équipe de la MSP,

Vous pouvez joindre la coordonnatrice Sandrine Dessons : [msp.coordo@gmail.com](mailto:msp.coordo@gmail.com)



## Recensement de la population 2026



**Vos réponses aujourd'hui  
construisent la vie locale de demain.**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.  
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

**Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité  
à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.**

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## LE SITE INTERNET DE NOTRE VILLAGE S'EST FAIT UNE BEAUTÉ /

Pour votre information, notre site internet a changé de nom. Maintenant pour y accéder il faut écrire :

**www.thouryferrottes.fr**

Vous y retrouverez tous les renseignements concernant notre commune :

- **La commune** : Présentation et chiffres clés / Situation & plan / Communauté de communes / Patrimoine & histoire / Hébergement & restauration / Diaporamas.
- **La mairie** : Édito du maire / Accueil & services / Élus & commissions / Compte-rendus des Conseils / Plan Local d'Urbanisme / Bulletin municipal Le Tacot / Réglementation.
- **La famille** : Petite enfance / Scolarité / Jeunesse / Les seniors.
- **La vie du village** : Sport, culture, animations / Commerçants / Tourisme / Entreprises.
- **L'environnement** : Villages fleuris / Espaces verts / Déchets / Parc Naturel Régional / Annuaire protection environnement.
- **Vos démarches** : Service public en ligne / Documents d'état civil / Élections / Urbanisme / Recensement, service civique & militaire.
- **Vie pratique** : Agenda / Adresses & numéros utiles / Santé / Agence postale communale / Transports /Salle des fêtes / Tarif des services / Boîte à idées.



## RÉUNION PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE FERME SOLAIRE /

Le mercredi 2 juillet à 19h, une réunion publique s'est tenue à la mairie de Thoury-Ferrottes, afin de présenter un projet important pour l'avenir économique de notre commune : la création d'une ferme solaire. Ce projet, bien qu'initié par une entreprise privée, s'inscrit pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la transition énergétique que nous devons tous soutenir.

Ce projet de ferme solaire, qui s'étendra sur des terrains incultes d'une ancienne carrière, est situé à plus de 1 km de la première habitation de la commune. En plus de son rôle clé dans la production d'énergie verte, il générera un apport financier conséquent pour notre commune, estimé à plus de 8 millions d'euros sur 40 ans. Cette rentrée d'argent permettra de renforcer l'économie locale, en offrant des ressources financières stables, et ce, sans entraîner d'augmentation des impôts pour les décennies à venir. Un véritable soutien pour le développement de notre commune et de ses projets futurs !



La réunion, animée par l'entreprise Générale du solaire, a permis de présenter les contours du projet et ses bénéfices, tant écologiques qu'économiques. Le président de la communauté de communes du Pays de Montereau, accompagné de ses vice-présidents en charge du développement territorial, des finances et du plan climat-énergie territorial, était également présent pour soutenir cette initiative.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à cette réunion, et en particulier celles et ceux qui ont posé leurs questions et exprimé leurs préoccupations. Le dialogue reste ouvert, et nous continuerons à vous informer régulièrement sur l'avancement de ce projet et ses prochaines étapes.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre participation à ce projet d'envergure, qui contribuera à la fois à l'amélioration de notre environnement et au bien-être économique de notre commune.

## FÊTE DE LA MUSIQUE /

Samedi 21 juin, la place de la mairie de Thoury s'est transformée en véritable scène à ciel ouvert à l'occasion de la Fête de la Musique. Organisé dans une ambiance conviviale et chaleureuse, l'événement a rassemblé un public nombreux venu célébrer l'été en musique.

Le groupe **Papas Twist**, formation locale bien connue des amateurs de pop-rock, a électrisé la soirée avec un concert énergique et généreux. Entre reprises entraînantes et compositions originales, les musiciens ont su conquérir le cœur du public. Petits et grands n'ont pas hésité à chanter et danser tout au long de leur prestation.

Pour accompagner cette belle soirée, une buvette et un espace de restauration étaient proposés sur place. Ces stands ont été tenus avec brio par les bénévoles de l'association Thoury'Bambel, que l'on remercie chaleureusement pour leur implication et leur bonne humeur. Grillades, boissons fraîches et douceurs étaient au rendez-vous pour ravir les papilles des festivaliers.

Ce moment de partage, de musique et de fête restera dans les mémoires comme une très belle soirée estivale, placée sous le signe de la joie et de la convivialité.

Merci à tous les participants, aux bénévoles et au groupe Papas Twist pour cette réussite ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



## FÊTE NATIONALE /

**Le 13 juillet**, Thoury-Férottes a de nouveau célébré la République avec panache, entre ciel capricieux et coeurs joyeux.

Dès les premières heures, l'effervescence s'est fait sentir ; des barnums ; des ballots de paille disposés en salon champêtre invitation à la détente ; une buvette et un barbecue installés avec énergie par l'équipe des conseillers municipaux et l'irremplaçable équipe de Thoury'Bambel. Maîtresse de la convivialité elle s'est chargée de toute la restauration.

La structure gonflable, incontournable, a été installée pour les enfants qui la réclament chaque année et qu'ils n'ont pas manqué d'honorer avec enthousiasme !

Les effluves des grillades, mêlés aux éclats de rire des habitués, ont marqué le début d'une soirée festive. Assis entre amis, les convives ont profité de ces instants paisibles, savourant les mets proposés et la beauté d'un village qui célèbre l'union et la joie de vivre.

À la tombée du jour, place à la musique ! Un DJ (Alex Fiesta Night) équipé de matériel high-tech a transformé la place du village en véritable dance-floor sous les étoiles. Nouveauté cette année : un écran géant pour un karaoké interactif, qui promettait des moments drôles mémorables... mais la météo capricieuse est venue bouleverser les plans. Vers 22h30, la pluie s'est invitée, contraignant à l'annulation du karaoké.

Heureusement, le feu d'artifice, si majestueux et coloré, a bien illuminé le ciel, provoquant des "oh" et des "ah" émerveillés. Un très beau spectacle pyrotechnique a eu lieu encore cette année. De nombreux visiteurs, des villages voisins et habitants de la commune ont partagé cette parenthèse enchantée. Les festivités se sont poursuivies au cœur de la place, où le DJ a fait vibrer ses platines et ses jeux de lumière jusqu'à une heure du matin. Petits et grands ont dansé sur des classiques indémodables, chacun trouvant son propre rythme sous un ciel étoilé !





**Le 14 juillet :** une journée républicaine festive et conviviale ! L'association Thoury'Bambel a prolongé la tradition en organisant une journée remplie d'animations.

Au programme : des stands de jeux pour tous les âges et une offre de restauration sucrée (gaufres, crêpes, glaces, boissons, café).

Deux structures gonflables ont ravi les enfants : l'une adaptée aux tout-petits et l'autre réservée aux plus grands très attractives et particulièrement appréciées.

Nos aînés n'ont pas été oubliés et ont également été invités à partager des douceurs dans la salle des fêtes, bien à l'abri de la chaleur estivale.

Merci à vous d'être toujours aussi nombreux à participer aux animations, car votre présence motive l'équipe municipale et les associations à préparer ces événements avec beaucoup de plaisir.



## FÊTE DE LA BIÈRE /

### **La Fête de la Bière à Thoury-Ferrottes : un Succès retentissant sous un soleil radieux.**

Dimanche 7 septembre, le village de Thoury-Ferrottes s'est transformé en un véritable carrefour de la bière artisanale, de la convivialité et de la bonne humeur. Organisée par le comité des fêtes, la Fête de la Bière a attiré un public nombreux et enthousiaste, venu profiter d'une journée riche en découvertes et en animations.

### **Cinq brasseurs artisanaux à l'honneur :**

L'événement a mis en lumière cinq brasseurs locaux, chacun ayant apporté son propre savoir-faire et sa passion pour la bière. Les visiteurs ont pu goûter à des breuvages de qualité, allant des bières blondes et légères aux plus corsées, en passant par des créations innovantes aux saveurs uniques. Chaque stand proposait une expérience immersive, avec des rencontres avec les brasseurs, qui ont partagé leurs secrets de fabrication et leur amour pour le produit.



### **Brocante et marché du terroir : Un voyage au cœur des traditions locales :**

En parallèle des dégustations de bière, les visiteurs ont pu flâner à travers la brocante, offrant un large éventail de trouvailles, allant des objets anciens aux curiosités. À quelques pas, le marché du terroir proposait une multitude de produits locaux permettant de combiner les plaisirs gustatifs de la bière avec ceux de la gastronomie régionale.



### **Les food-trucks : Un éventail de saveurs pour tous les goûts :**

Pas de fête réussie sans un large choix de nourriture ! Cinq food-trucks étaient présents pour satisfaire toutes les papilles : spécialités antillaises et togolaises pour une touche exotique, des burgers gourmets, pizzas, crêpes sucrées, choucroute. Les visiteurs pouvaient se régaler tout en savourant leur bière préférée, créant ainsi une véritable expérience culinaire en plein air.



### **Le Musibus de Thierry et Barbara pour les concerts : Une ambiance festive non-stop :**

Pour ceux qui recherchaient une touche musicale, le Musibus a été l'attraction phare de la journée. Installé au cœur de la fête, il a accueilli cinq concerts d'artistes talentueux, créant une ambiance festive et



décontractée. Que ce soit pour une danse improvisée ou pour profiter simplement de la musique en arrière-plan, le Musibus a apporté une dimension vivante et vibrante à cet événement déjà haut en couleur.

Les enfants n'étaient pas en reste : une structure de jeux les attendait pour se défouler, tandis que Claire, artiste locale, proposait des ateliers de peinture et d'arts plastiques. Présente aussi les mercredis à Thoury, elle a su éveiller la créativité des plus jeunes avec douceur et enthousiasme.

**Un temps idéal et une affluence record :**

Le soleil était au rendez-vous, ajoutant une touche de magie à l'événement. Les températures agréables et le ciel bleu ont permis aux visiteurs de profiter pleinement de cette journée exceptionnelle. Les allées étaient animées, les rires se mêlaient aux discussions sur les bières et les produits locaux, et les sourires étaient omniprésents. Il est clair que l'édition 2025 de la Fête de la Bière a connu un succès retentissant, avec une affluence record qui a dépassé toutes les attentes.

La Fête de la Bière de Thoury-Ferrottes 2025 restera gravée dans les mémoires comme un événement convivial, festif et réussi. Entre bières artisanales, produits du terroir, animations musicales et une météo idéale. Cette journée a prouvé qu'un village peut offrir une expérience de grande envergure, pleine de chaleur et de convivialité. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, peut-être encore plus grande et plus colorée ! Merci aux bénévoles de l'association Thoury'Bambel pour leur collaboration.

## FÊTE DE LA POMME : 11<sup>e</sup> édition /

Le dimanche 19 octobre, la traditionnelle Fête de la Pomme a une nouvelle fois animé le village dans une chaleureuse ambiance. Un rendez-vous automnal incontournable à Thoury-Ferrottes où petits et grands sont venus nombreux pour profiter des animations et déguster les saveurs locales.

Cette journée a été rythmée par le pressage de pommes à l'ancienne, une démonstration appréciée par les curieux venus observer les étapes de fabrication, un véritable retour aux traditions. Le jus fraîchement extrait a rencontré un vif succès.

Les promeneurs pouvaient faire le plein de pommes, différentes variétés étaient proposées (Pilot, Fuji, Pinkgold, Reine des Reinettes et Florina Querina), déguster des châtaignes grillées bien chaudes et des noix fraîches, les artisans locaux proposaient pains, saucissons, confitures, miel, sacs, broderies et le stand des Croqueurs de Pommes qui militent pour la sauvegarde des variétés fruitières. Pour les adultes, les Troubadours de l'Orvanne ont proposé une histoire scénarisée. Les enfants n'étaient pas en reste : entre ballades de poney, séances de maquillage et lecture de contes.

Côté restauration, Le Régent a régalé les gourmands avec des plats typiques : boudin noir et tartibrie.

Une belle journée placée sous le signe de la convivialité, un grand merci à toutes les personnes présentes pour la réussite de cette manifestation !!!

Félicitations à Madame la Présidente et ses bénévoles de l'association Pom'Nature !!!!!





## HALLOWEEN : UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS ! /

Cette année encore, la magie d'Halloween a opéré à Thoury-Ferrottes grâce à l'association Thoury'Bambel, qui a orchestré un défilé haut en couleurs... et en frissons ! Petits monstres, sorcières, vampires, citrouilles ambulantes et créatures mystérieuses ont envahi les rues du village, formant un cortège aussi festif qu'impressionnant.

Et quelle foule ! Habitants et visiteurs ont répondu présent en nombre pour partager ce moment tant attendu.





L'équipe de Thoury-Bambel adresse un immense merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette fête d'Halloween. Vos encouragements et vos retours chaleureux sur la décoration effrayante mise en place ont ravi les bénévoles, qui se sont donné pour mission de transformer le village en véritable théâtre de l'horreur... avec une bonne dose de bonne humeur ! « On espère vous avoir donné quelques frissons », confient-ils avec le sourire. L'association tient également à exprimer sa profonde gratitude envers les généreux donateurs, sans qui cette célébration ne pourrait atteindre une telle ampleur. Et un remerciement tout particulier à la Mairie de Thoury-Ferrottes, dont le soutien fidèle et inconditionnel accompagne chaque festivité organisée pour les habitants.

Entre rires, frayeurs et convivialité, cette édition 2025 restera dans les mémoires. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure... encore plus montrueuse !



## CAFÉ DÉBAT : Quand les émotions ouvrent la voie à la différence /

La matinée du samedi 11 octobre était placée sous le signe de l'émotion, de l'écoute et du respect. Une parenthèse précieuse où la différence n'était pas seulement évoquée, mais ressentie, partagée, honorée. Un café-débat s'est tenu à Thoury-Férottes à l'initiative de Louis Gandon, Virginie Desodt, Cassandre Romanelli (habitante de la commune) et Cyrielle Moreau. Cette conférence a réuni ces professionnels de l'enfance passionnés et engagés, venus éclairer les participants sur un sujet aussi délicat qu'essentiel : la compréhension des émotions chez les enfants, et leur rôle dans l'accueil de toutes les singularités.

### Des voix expertes, des regards bienveillants :

Parmi les intervenantes, Cyrielle Moreau, éducatrice spécialisée en libéral, a offert un regard profond sur la gestion émotionnelle et la reconnaissance des handicaps invisibles ces réalités souvent méconnues mais ô combien présentes dans le quotidien de nombreuses familles. Cassandre Romanelli, accompagnatrice à la parentalité et intervenante en yoga pour les petits a, quant à elle, proposé des outils concrets et accessibles pour aider petits et grands à exprimer, accueillir et transformer leurs émotions en leviers de mieux-être.

### Un espace d'échange et de transformation :

Parents, enseignants, professionnels de la petite enfance : tous ont trouvé dans cette rencontre un espace de parole libre, de partage d'expériences et de co-construction. Les échanges ont permis de faire émerger des pistes concrètes pour accompagner les enfants dans leur développement émotionnel, mais aussi pour mieux comprendre les enjeux liés à la différence, qu'elle soit visible ou invisible.

### Vers une société plus inclusive et plus humaine :

Aborder la différence à travers les émotions, c'est faire le choix d'une société plus douce, plus consciente, plus inclusive. C'est apprendre à se connaître soi-même pour mieux accueillir l'autre. C'est semer les graines d'un vivre-ensemble apaisé, où chaque émotion devient une passerelle vers la compréhension mutuelle.

On aurait pu en parler des heures... Certains participants souhaitent déjà que l'expérience se réitère pour un prochain rendez-vous. Les intervenantes, aux côtés de Louis Gandon, adressent leurs remerciements les plus chaleureux à M. le Maire, Yves Roy, pour son soutien constant et la mise à disposition des lieux. Par son engagement en faveur de l'épanouissement des enfants et du respect de toutes les différences, il a contribué à faire de cette rencontre bien plus qu'un simple événement : un élan inclusif.

Car au-delà des mots et des échanges, c'est une espérance collective qui s'est dessinée à Thoury : celle d'un avenir où chaque émotion trouve sa place, et où chaque différence devient une force pour mieux vivre ensemble.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE /

**Pourquoi cette date est-elle importante ?** Le 11 novembre est la date commémorative du 11 novembre 1918, signé entre l'Allemagne et les alliés (France, Royaume Unis, Etats Unis...) qui a mis fin aux combats de la première guerre mondiale. Ce jour est devenu, en France, un jour de mémoire honorant tous les « Morts pour la France » et célébrant la victoire et la paix.

**Pourquoi continuer à la commémorer ?** Parce que les sacrifices d'une génération « les poilus », les soldats tombés pour la France sont encore gravés dans la mémoire collective. Parce que cette journée rappelle que la paix est fragile : la mémoire n'est pas uniquement un regard porté sur le passé mais un engagement pour le présent et l'avenir. Parce que la commémoration aide à renforcer la cohésion nationale pour un moment de rassemblement.



## Culture

## CONCERT CHORALE A L'ÉGLISE ST-PIERRE - ST-PAUL /

Le 12 octobre dernier, notre église Saint Pierre et Saint Paul accueillait le concert de la chorale Choral'n Co (voir encadré ci-contre).

Il ne faisait pas bien chaud ce dimanche matin là. Et pourtant, cette météo n'a pas découragé le public qui est venu nombreux prendre place à 16h sur les bancs de l'église. Même le soleil a fini par s'installer dans le ciel et éclairer de quelques jolis rayons la pierre blanche, le monumental retable et le chœur d'où s'échappaient déjà quelques accords de voix en préalable au concert à venir.

Plus d'une cinquantaine de choristes sous la direction de leur Cheffe de Chœur Marion Villaneau ont interprété un répertoire de chants et d'arrangements variés a cappella : un chant Amérindien à 6 voix, deux canons à 4 voix, un





swing, des classiques italiens, des chants traditionnels d'Afrique du Sud, d'Irlande ont empli l'église pour le public venu les écouter. Écouter, oui...mais pas seulement. Marion avait déposé sur les bancs de l'église, à leur intention, un petit papier reprenant 4 vers de la chanson « Tête en l'Air » de Jacques Higelin. Et c'est avec beaucoup d'attention que le public a suivi les instructions de Marion et a accompagné durant quelques mesures les choristes sur cette chanson. Boby Lapointe, ici sans son triporteur, a fait circuler l'humour dans l'enceinte de l'église et déposé le temps d'un « Aragon et Castille » enjoué des sourires aux lèvres, des éclats dans les yeux et des applaudissements chaleureux. Le concert touchait à sa fin lorsque Marion a demandé aux choristes Sopranes et Hommes de se répartir dans l'église autour du public tandis que les choristes Alti se déployaient sur la totalité de l'autel pour entonner le chant traditionnel populaire norvégien « Ned i Vester », mis en valeur par la belle acoustique de cette petite église. C'est dans ce cadre propice à l'écoute et aux émotions que Choral'n Co a répondu aux fervents applaudissements et au rappel du public en terminant ce concert par le cantique « Amazing Grace ».

Ce fut pour Choral'n Co un immense plaisir de donner ce concert face à un public enthousiaste et d'en verser la recette au bénéfice d'Octobre Rose.

**En savoir plus sur Choral'n Co :** <https://www.choralnco.fr>

Choral'n Co c'est une centaine de choristes répartis entre « la Chorale de l'Orvanne » de Moret, la chorale « Ensemble » de Voulx et la chorale « Vox Trot' » de Veneux-les-Sablons. 3 chorales autour d'une même cheffe de chœur : Marion Villaneau. Le répertoire est constitué de chansons contemporaines et traditionnelles de tous horizons. Il est chanté a cappella (sans accompagnement instrumental et sans émission de carbone). Marion crée la plupart des harmonisations pour 3, 4 ou 5 voix mixtes en s'adaptant au mieux aux tessitures des choristes. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour venir chanter. Le travail s'effectue à l'oreille mais des partitions sont disponibles pour ceux qui le souhaitent ainsi que des enregistrements voix par voix pour certaines chansons.

Vous voulez vous joindre à nous? Choisissez la (ou les!) chorale(s) qui vous convient et venez faire un essai. C'est sans engagement bien-sûr !

Pour tous renseignements, contacter Marion Villaneau au 06.62.87.20.53 pour Voulx et Veneux, contacter Pascal Mahieu au 06.43.33.89.72 pour Moret.

## PRINTEMPS DES POÈTES 2026 /

**Le mot des organisateurs nationaux** (pour en savoir plus : <https://agenda.printempsdespoetes.com>)

La pensée, le graphite, le clavier sont, en eux-mêmes, un fil poétique, un fil narratif. Qui se déroule, chaque jour, sur la page – intérieure, en cellulose ou virtuelle. Certes, il faut, pour commencer, gratter pour enlever la première couche, le faux blanc ; pour certains, les idées formatées, pour d'autres, la peur et pour beaucoup parmi nous, les deux. Et le fil se déroule, libre. Cette liberté est, c'est une chose bien connue, le propulseur de la vie. Elle en est le cœur battant. En son absence, la vie se fige, elle se brise. Puisque c'est bien à partir du cœur que gèle l'être humain avant sa désagrégation.

Dérouler donc ce fil libre contre les fabricants d'ombres qui nous enseignent l'emmurement, l'évulsion et le bourdonnement des machines programmées à tourner à plein régime dans l'espace sans fin de la douleur. Contre la langue de bois qui paralyse et le bâillon enfoncé profondément dans la gorge. Contre les amnésies collectives et l'histoire retaillée. Contre les lames rigides des corsets qui meurtrissent les corps et entravent les mouvements. Contre la désolidarisation. Dérouler toujours le fil de la liberté.

### Le Printemps des Poètes

Créé en 1999 par Jack Lang avec Emmanuel Hoog, aux côtés d'André Velter, le Printemps des Poètes est aujourd'hui la plus importante manifestation poétique en France. Au fil des années, il a été successivement dirigé par Alain Borer, Jean-Pierre Siméon et Sophie Nauleau. En juillet 2024, c'est Linda Maria Baros qui en est devenue la directrice. À l'occasion de son édition annuelle du mois de mars, le Printemps des Poètes rassemble plus de 17 000 000 de personnes autour de la poésie à la fois contemporaine et patrimoniale. Progressivement, la manifestation a essaimé à l'international sur tous les continents, jusque dans cinquante pays. Cette forte dynamique est portée par les poètes ainsi que de nombreux partenaires et bénéficie d'une forte implication des élèves, des étudiantes et étudiants, des enseignantes et enseignants, des collectivités territoriales, des villes et villages, des maisons d'édition, des libraires et bibliothécaires, des musées, des théâtres, des maisons de la poésie, des associations et centres culturels.

### Le mot des organisateurs de Thoury-Ferrottes (1)

**Si vous souhaitez participer à cet événement, vous pouvez faire parvenir, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ou par courriel, vos textes sur le thème de « La Liberté. Force vive, déployée » à la bibliothèque municipale de Thoury-Ferrottes. Vos créations seront exposées dans la salle des fêtes Chouette Effraie le 11 avril 2026 lors de la lecture scénarisée de poésies et Place de la Mairie du 10 avril au 26 avril 2026 à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition « Thoury-Ferrottes fête le Printemps des Poètes ». Elles vous seront restituées à l'issue de l'événement. La date limite de réception des créations est fixée au 28 mars 2026**

*A vos plumes libérées !!! A vos créations passionnées !!!*

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque Municipale de Thoury-Ferrottes.

(1) Pour tout renseignement complémentaire :

Bibliothèque Municipale de Thoury-Ferrottes 52, rue de Flacy Tél. 01 64 23 52 14 Courriel : bib.thoury@orange.fr

**LA LIBERTÉ.  
FORCE VIVE DEPLOYÉE  
28<sup>e</sup> Printemps des poètes**

**Samedi 11 avril 2026 à 14h30 / Salle des fêtes de la Chouette Effraie  
« Thoury-Ferrottes fête le Printemps des poètes - 3<sup>e</sup> édition »  
Lecture scénarisée de poésies (entrée libre et gratuite)**

## NETTOYONS LA NATURE /



Le samedi 27 septembre, l'association Pom'nature a organisé une nouvelle édition de l'opération « Nettoyons la nature ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'association pour la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution. L'événement a permis de mobiliser une belle équipe de bénévoles et de participants, tous animés par la volonté de rendre leur commune, Thoury-Ferrottes, plus propre et agréable à vivre.

### Une Journée de nettoyage collective

Les bénévoles ont sillonné les chemins communaux et différents sites de la commune, armés de gants, sacs poubelles et bonne humeur, pour ramasser les déchets qui jonchent les espaces publics. L'objectif était clair : ramasser tout ce qui pollue et défigure le paysage local, afin de redonner à la nature toute sa beauté. Les participants ont pu s'attaquer à des zones souvent négligées, comme les bords de routes, les parcs ou encore les abords des rivières. En plus des traditionnels papiers, plastiques et canettes, des déchets plus encombrants ont été collectés, soulignant la nécessité d'une prise de conscience collective face à la gestion des déchets.

### Une Mobilisation exemplaire

L'opération a été un véritable succès grâce à la participation active des habitants de Thoury-Ferrottes, des jeunes, des familles et des membres de l'association Pom'nature. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel, et les efforts combinés ont permis de récolter une grande quantité de déchets. L'événement a également été l'occasion de sensibiliser les participants sur l'importance du recyclage, de la réduction des déchets et de la protection de la biodiversité locale.

### Félicitations aux bénévoles et participants

Un grand bravo aux bénévoles et à tous les participants pour leur engagement et leur énergie. Leur implication a montré l'importance de la solidarité locale dans la lutte contre la pollution et pour la préservation de notre environnement. Chaque petit geste compte, et grâce à l'action collective, la commune de Thoury-Ferrottes a pu retrouver des espaces plus propres et respectueux de la nature.

### Pom'nature : Un engagement continu pour l'environnement

Cette journée de nettoyage n'est qu'un exemple parmi d'autres des nombreuses actions menées par l'association Pom'nature tout au long de l'année. Depuis sa création, l'association se consacre à la protection de la nature à des initiatives variées : nettoyage, fête de la nature et fête de la pomme.

L'opération « Nettoyons la nature » a été une belle réussite, un moment de partage, de solidarité et d'action en faveur de la nature. Un grand merci à tous les bénévoles et participants pour leur dévouement. Ce type d'initiative démontre qu'en ensemble, nous pouvons faire une réelle différence et œuvrer pour un environnement plus sain et plus respectueux.

Nous espérons que cette opération sera suivie par d'autres événements similaires dans les mois à venir, et que, grâce à des actions comme celle-ci, notre commune pourra continuer à préserver sa beauté naturelle pour les générations futures.

**PERMANENCES MAIRIE /**

Lundi de 14h à 16h  
 Mercredi de 9h à 12h  
 Vendredi de 16h à 19h  
 Tél. : 01 64 31 94 45  
 Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

**AGENCE POSTALE COMMUNALE /**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h  
 Levée du courrier à 16h  
 Mercredi de 9h30 à 12h  
 Samedi de 10h à 12h  
 Tél. : 01 64 31 13 08

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /**

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h  
 Samedi de 10h à 12h  
 Tél. : 01 64 23 52 14  
 Mail : bib.thoury@orange.fr

**NUMÉROS D'URGENCE /**

POLICE / GENDARMERIE : 17  
 POMPIERS : 18  
 SAMU : 15

**Caroline Berthelot et Christelle Masson** vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2, rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile. Tél. : 06 19 57 44 89

**HORAIRES DE TRAVAUX  
de bricolage et jardinage bruyants /**

Jours ouvrés de 8h - 12h et 14h - 20h  
 Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
 Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

**RAMASSAGE DES DÉCHETS /**

Poubelle marron :  
tous les lundis.



Poubelle jaune :  
tous les jeudis.

- Conteneurs à verre :  
 - en bas de la rue de Verdun  
 - au lavoir de Bichereau  
 - au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ? Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Disponible en mairie.

**BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS  
DÉCHETS INTERDIT** (art. 84 - règlement sanitaire départementale)**DÉCHETTERIE DE VOULX /**

Horaires d'hiver (1er octobre au 31 mars)

Route de Saint-Ange. Tél. : 01 60 96 90 04

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :  
 9h-12h30 / 13h30-18h  
 Jeudi : 13h30-18h  
 Dimanche : 9h - 12h

Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Écuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

**BROYAGE DÉCHETS VERTS /**

Contact auprès du SIRMOTOM / 01 64 32 67 23

**RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES /**

Afin de garder nos trottoirs propres, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

**ILS SONT NÉS /**

**Julianne**, née le 18 août 2025, fille de Allan Dromigny et de Mylène Baudouin

**ILS SE SONT DIT OUI /**

**David Jégou et Floriane Héron**, le samedi 28 juin

**Renaud Dromigny et Élodie Palatan**, le samedi 30 août 2025

**PIZZ À JOËL à Thoury : 06 59 60 04 68**

**05 - 19 décembre**  
**16 - 30 janvier**

**13 février**  
**13 - 27 mars**

**COUNTRY BURGER à Thoury : 07 62 42 92 89**

**Tous les mercredi de 18h30 à 21h30**

Jérémie Cohen  
Ostéopathe D.F.O

17 bis rue de Flagy  
Thoury Ferottes  
07 66 08 56 53  
osteopathe.thoury@gmail.com  
Nourrissons, enfants, adultes,  
femmes enceintes, sportifs



Thomas GIGOT  
PHOTOGRAPHE

thomas.gigot@gmail.com  
www.thomas.gigot.com  
06.64.42.86.97



**Formule à partir de 15,50 €**

Ouvert tous les midis et  
les vendredis et samedis soirs.

Ouverture le soir en semaine  
sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse – 77940 Thoury-Ferottes – Tél. 01 60 96 02 13 – Fax. 01 60 96 01 41  
restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com

**MARIE-ANNE SERVICES**

**Tél. 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19**  
**SERVICE A LA PERSONNE**

Prestations entièrement personnalisées,  
permettant aux personnes âgées,  
aux personnes en perte d'autonomie,  
dépendantes ou handicapées de continuer  
à vivre chez elle en toute indépendance.

**Votre carte de visite  
ici  
C'est gratuit pour  
toutes activités sur  
Thoury !**

GREGOIRE TOUZEAU

Achat

ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN

tableaux,bijoux,bijoux,argenterie,luminaires,photos,jouets...

09-00-46-17-00

06-64-10-53-59



**Guillemot Isabelle**  
Créatrice

**06 33 66 14 83**  
zazacrea77@gmail.com

**16 rue de Verdun  
77940 Thoury-Ferottes**

**La Forge d'Antan**

Ferronier d'art  
Serrurier

Fabrication sur mesure et pose :  
Portails, Clôtures, rampes d'escaliers, garde corps, Balcons, marquises

Sébastien Contard  
11 bis rue de Flagy 77940 Thoury Ferottes  
06 15 25 23 89



ARTISAN PEINTRE

MICHAUX BAPTISTE

PEINTURE INTÉRIEUR

PAPIER PEINT

TOILE REVETEMENT SOL

06 13 14 19 54

DEVIS GRATUIT

THOURY FEROTTES

7 Rue des Vergers  
MICHAUX-PEINTURE@OUTLOOK.FR



**SOFREP**  
MR KHEOR

Revêtement sols et murs - Agencement de pièces - Petits équipements - Travaux de menuiserie

76 Rue de Flagy - 77940 Thoury Ferottes  
Tél: 0626642533 M: 0194750169 M: 0777  
Site: www.sofrep77.com Email: contact@sofrep77.com - sofrep@hotmail.fr

**TSO Informatique**

**TSO**

Informatique

Dépannage Informatique à domicile  
Conseil - Installation - Initiation - Maintenance  
56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferottes  
Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91  
Email : contact@tso-informatique.com



*Désir de grandir, plaisir d'apprendre*

PSYCHOPÉDAGOGUE

Maria-Céline Lallivré

me@psychopedagogie@free.fr

Thoury-Ferottes

**marre d'avoir mal ?**

Techniques de soins naturels  
contre la douleur

**MAGNETISME  
PHYTOTHERAPIE**

Lionel Huguet  
8 rue du moulin  
77940 THOURY FEROTTES  
**07.69.39.13.96**

Atelier Faux Je Fer

Demand René

Sculteur

0622380977  
demand77@orange.fr

**Créatrice**  
Personnalisation d'objets divers

lescreationsdekoris77@gmail.com  
tel : +33 7 49 29 12 50

7 rue de la gare 77940 Thoury-Férottes

**Dadou Services**  
PIRES Adrien  
77940 Thoury-Ferrottes  
dadouservices@gmail.com

Aménagement intérieur  
Entretien de jardin  
Bricolage Divers

**06.33.98.11.82**

**STANHOME world**

MARIE FRANCE GRAFFAGNINO  
Votre Conseillère

Port. : 06 08 14 90 58

**ROUTE 77**  
Tous transports, Toutes distances  
Véhicule de Transport avec Chauffeur

Mail : j.route77@gmail.com Tel : 0751.82.37.84

Communication  
Sérigraphie  
Marquage  
Signalétique

Monsouri Mounir

7 rue des brandes 77940 Thoury-Ferrottes  
07.67.79.36.83  
me.printer77@gmail.com  
@me.printer77  
l'imprimeur de vos envies

**SARL MORIZE**  
6 rue de bichereau 77940 THOURY-FERROTTE

**SARL- MORIZE**  
maçonnerie générale et couverture

0624781068 -0174806891  
jeanmi7713026@hotmail.fr

**Votre carte de visite  
ici**  
**C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !**

**Les Attelages du Prat**  
Tel 06 09 07 87 10

Mail : lesattelagesduprat@orange.fr  
<http://lesattelagesduprat.e-monsite.com>

**Gîte de la Caseline**  
(Thoury-Ferrottes)

Denise Quatre  
06 80 05 51 47

Bruno Pelletier  
06 09 70 82 85

Site internet : «Gîte de France en Seine-et-Marne» n°394  
"GITES DE FRANCE"

**Votre carte de visite  
ici**  
**C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !**

**APJ JARDIN**  
6 rue de Thoury 77940 Thoury Férottes  
pascalxjoseph@yahoo.fr  
**06.23.35.51.50**

**Fiesta Night**  
ANIMATEUR DJ - SONORISATION - ECLAIRAGE

Alexandre GUIGNARD  
06 65 42 08 69  
contact@fiestanight.fr  
[www.fiestanight.fr](http://www.fiestanight.fr)

L'ATELIER DE JO  
ESTHÉTIQUE À DOMICILE

06 02 08 30 19  
joannaaf05@gmail.com  
ateliers\_dejo

**TAXI BRICE**  
Commune de Thoury-Ferrottes

GARES AÉROPORTS  
HÔPITAUX ÉVÉNEMENTS  
TOUDES DISTANCES

**06.68.39.94.14**  
smtaxi77@gmail.com

**Votre carte de visite  
ici**  
**C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !**

**Votre carte de visite  
ici**  
**C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !**



**Dimanche 14 décembre**

### **Arbre de Noël**

Organisée par l'association Thoury'Bambel  
*Salle de la Chouette Effraie*

**Dimanche 25 janvier**

### **Galette des anciens**

Organisée par le conseil municipal  
*Salle de la Chouette Effraie*



**Mairie de Thoury-Ferrottes**

**Directeur de la publication : Yves Roy**

**Maquette et conception graphique : Thomas Gigot**

**Comité de rédaction : Elise Gislard, Célia Buire, Yves Roy, Joël Paupardin, José Tomas**  
**Ont aussi collaboré à ce numéro : M. David, Y. Primard, L. Aubry, D. Amour-Barrault, Denis Chollet**  
**Photos : Y. Roy, J. Tomas, E. Gislard, D. Amour-Barrault, L. Aubry**

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations : [mairie.thoury-ferrottes@orange.fr](mailto:mairie.thoury-ferrottes@orange.fr)  
 Imprimé sur papier par Espace Graphic. Ne pas jeter sur la voie publique.

**Novembre 2025 - [www.thouryferrottes.fr](http://www.thouryferrottes.fr) - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel !**